



VENTE ET RECHERCHE DE BIENS

APPARTEMENT•MAISON•LOFT•IMMEUBLE•MUR BOUTIQUE•FOND de COMMERCE

Honoraires maximum à la charge du vendeur (sauf convention contraire) :

Honoraires	Mandat simple	Mandat Exclusif ou Semi-exclusif
De 1 à 190 000€	Forfait : 10 000€	Forfait : 9 500€
De 190 001€ à 600 000€	5,5%	5%
Au delà de 600 000€	5%	4,5%

VENTE PARKING / BOX = Forfait 2.500€ T.T.C.

RECHERCHE DE BIENS – Honoraires à la charge de l'acquéreur